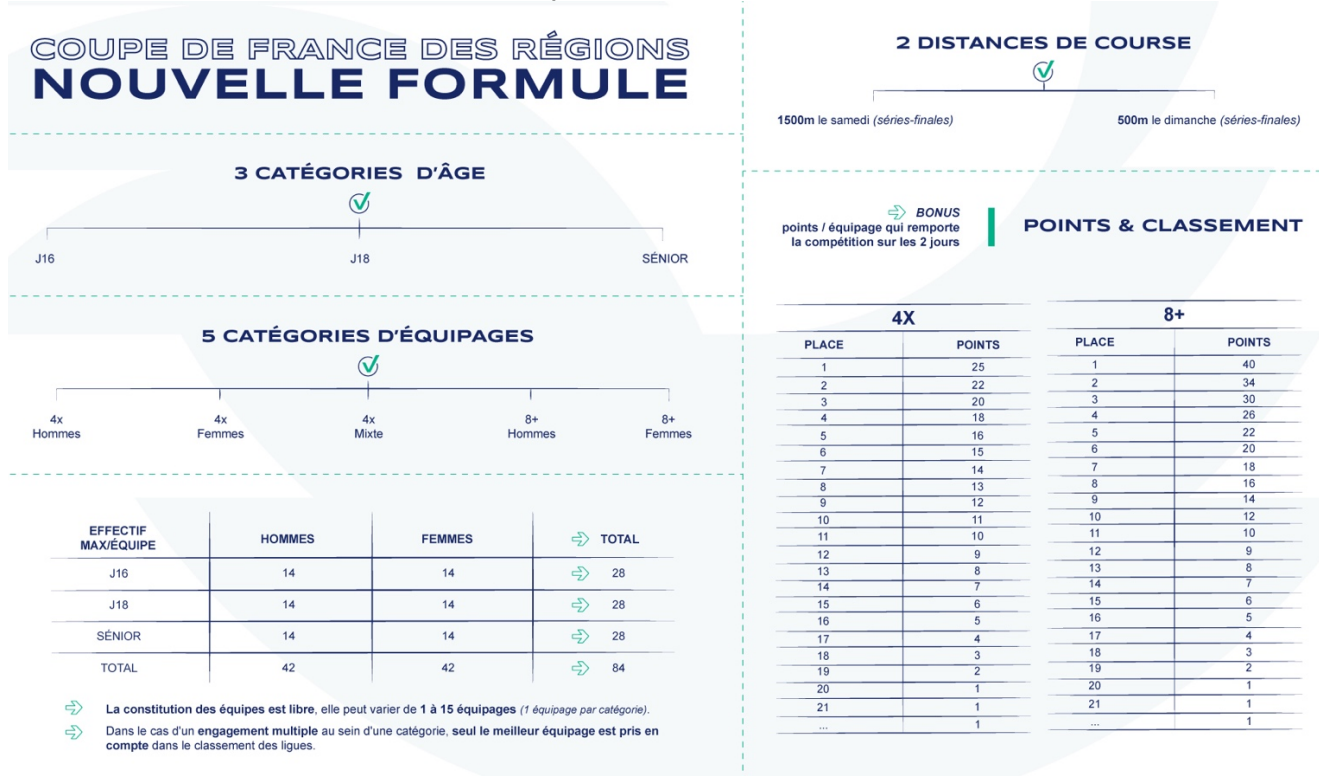


Règles de sélection des rameurs Equipe d'Occitanie Coupe de France 2022

Afin de s'adapter à la nouvelle formule de la Coupe de France et à la restructuration du secteur sportif de l'Equipe Technique Régionale, la Ligue Occitanie d'Aviron formalise son chemin de sélection pour la fin de saison 2022.



Objectifs de performance poursuivis :

- Dans la mesure du possible des équipages seront préparés dans toutes les catégories.
- La priorité sera donnée à la composition d'équipages J16 et J18.
- La priorité sera donnée à la composition **d'équipages potentiellement médaillables**.
- Des équipages « promotionnels » pourront être formés pour préparer l'avenir.
- Le classement général de la Ligue Occitanie ne sera pas un objectif prioritaire cette année.

Principes de regroupement des rameurs :

- Des rameurs J16 et J18 seront convoqués à un stage de préparation estivale en fonction des performances qu'ils auront réalisées lors des évaluations précédentes (épreuves bateaux courts de mars/avril, performance Chpt de Zone/France de Juin/juillet.)
- Les rameurs répondant à une convocation au stage de préparation estivale s'engagent à être disponibles pour les épreuves de sélections individuelles d'octobre, le stage terminal de la Toussaint et pour la Coupe de France en cas de sélection.



Contenus du chemin de la sélection des rameurs :

La sélection des rameurs qui composeront les bateaux de Ligue Occitanie sera fondée sur la qualité et l'évolution des performances individuelles en bateaux courts (skiff et/ou deux sans barreur), sur la capacité à transférer cette valeur individuelle dans une performance collective en bateau long (chpt de France juin/juillet et stage estival), et sur le respect des règles de vie du groupe.

Pour les catégories **J16, J18 et Sénior** participer à l'**épreuve finale bateaux courts en ligne** sera une condition **obligatoire*** pour être sélectionnable.

Les performances réalisées lors de cette épreuve en ligne constitueront une étape **primordiale**, mais **non suffisante**. En cas d'écart non significatifs lors des épreuves terminales en ligne, les performances obtenues par chaque rameur sur l'ensemble de la saison seront prises en compte pour une sélection en équipe régionale.

Aménagements du chemin de sélection pour les Juniors internationaux :

Afin de ne pas surcharger leur calendrier sportif, les rameuses et rameurs J18 des collectifs nationaux U19 pourront être dispensés de participation au stage de préparation estivale si leur club ou eux-mêmes le souhaitent. Toutefois leur participation à ce stage de reprise est encouragée pour favoriser l'émulation collective régionale.

Aménagements du chemin de sélection pour les Seniors :

En raison des nouvelles contraintes financières fédérales sur la non prise en charge des équipages Seniors, pour l'édition 2022 la priorité des moyens de la Ligue sera donnée à la préparation des équipages J16 et J18.

Toutefois, la Ligue propose aux rameuses et rameurs qui le souhaitent, la possibilité de courir à leur frais sous les couleurs de l'Occitanie lors de cette compétition.

Pour cela, les rameuses et rameurs volontaires devront participer à l'**épreuve terminale bateaux courts en ligne** des 8 et 9 octobre pour être sélectionnables.

En raison du nombre réduit de rameurs composant cette catégorie aussi bien chez les hommes que les femmes, de leur disponibilité limitée (contraintes scolaires ou professionnelles), de l'éloignement géographique de certains et de la préparation des Championnats de France Sprint des 1^{er} et 2 octobre, les regroupements de préparation seront allégés et adaptés. Des journées spécifiques de travail collectif seront mises en place en concertation avec les clubs des rameurs et rameuses concernés.

Arrêt de la sélection officielle des collectifs :

Pour l'ensemble des catégories J16, J18 et Senior, l'ETR a la responsabilité de sélectionner les sportifs, de former et de préparer les équipages en collaboration avec les Entraîneurs des clubs.

La sélection des rameurs composants le collectif sera définitivement arrêtée par l'Equipe Technique Régionale après la **régates en ligne bateaux courts (9 octobre 2022) et validée par le Comité de sélection (Président Ligue, Coordonnateur ETR, Président Commission Sportive).**

*sauf cas de force majeur dont la recevabilité sera étudiée par le Comité de sélection.

Calendrier Régional Coupe de France 2022

8 juillet 2022	Dans les Clubs	Envoi des convocations Stage Estival	J16 - J18
18 juillet 2022	Parents	Date limite confirmation participation au stage	J16 - J18
27 au 30 août 2022	St Nicolas de la Grave	Stage Régional de préparation estivale	J16 - J18
9 octobre 2022	Almayrac	Test bateaux courts (séries + finales 1500m)	J16 – J18 – Sr
11 octobre 2022	Dans les clubs	Communication de la liste des sélections	J16 – J18 – Sr
Octobre 2022	A déterminer	Regroupements Régionaux	Sr
24 au 27 octobre	St Nicolas de la Grave	Stage Régional Terminal	J16 - J18
27 au 30 octobre	Mantes la Jolie	Coupe de France	J16 – J18 – Sr



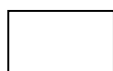
Stages et regroupements bateaux Longs



Epreuves de sélection

- Dimanche 9 octobre – Séries et finales sur 1500m

L'Equipe Technique Régionale communiquera aux clubs les modalités d'évaluation et de participation par catégorie début septembre, à l'issue du stage régional d'août.



Administratif